

Protection des données personnelles entre l'UE et le Royaume-Uni : le casse-tête Brexit

Le 6 septembre 2017, l'équipe de négociation de l'Union européenne relative au Brexit a publié sa position sur le traitement des données personnelles au Royaume-Uni jusqu'à la date du divorce avec l'Union européenne.

Cette publication fait suite à la position transmise par le Royaume-Uni un mois plus tôt. La question des transferts de données personnelles entre l'UE et le Royaume-Uni dans le cadre du Brexit constitue un enjeu essentiel pour nombre de sociétés opérant leurs activités sur ces deux territoires.

Texte :

https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/use-data-protection-information_en.pdf

Equipe ATurquoise